

Direction des ressources Humaines  
Affaires Médicales

CD/JLD/SG – 2023

**DÉCISION PORTANT NOMINATION EN  
QUALITÉ DE CHEF DE SERVICE  
N°2023-040**

LE DIRECTEUR,

- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Docteur Bernard RIVOIRE ;
- Vu la codécision du Directeur et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 11 octobre 2023 ;

**NOMME**

Monsieur le Docteur Bernard RIVOIRE en qualité de chef de service Hémovigilance du pôle Chirurgie Médico-Technique à compter du 26 juillet 2023 pour une période de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 11 octobre 2023

Le Directeur

Christian DUBLÉ

